



# Généralions +

**Le Bulletin des 50 + en Appalaches**

**Vol. 3, no 18, le 22 juin 2016**

## **APPEL DE PROJETS : PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS**

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître sa capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme.

Le PNHA vise à financer des programmes ou des projets :

- qui sont inspirés ou dirigés par les aînés;
- dont le vaste public peut profiter;
- qui présentent une approche novatrice et créative afin de répondre à une préoccupation communautaire;
- qui s'efforcent d'avoir un impact durable sur les collectivités;
- qui font appel à la collaboration et aux partenariats;
- qui utilisent les ressources de façon efficiente et efficace.

**La date limite pour présenter un projet est le 29 juillet 2016 à 23 h 59 heure du Pacifique (le cachet de la poste faisant foi).** Pour en savoir plus communiquez avec une attachée politique au bureau de circonscription au 418-338-2903 ou au 1-866-770-2903. L'information est accessible sur le site : <http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/communautaires/index.shtml> et le guide à l'adresse : [http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/communautaires/applicant\\_guide\\_2016-2017\\_f.pdf](http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/communautaires/applicant_guide_2016-2017_f.pdf).

Source : *Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches et député de Mégantic--L'Érable, Luc Berthold.*

## **LEVÉE D'UN MORATOIRE SUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

**Le moratoire sur la reconnaissance d'organismes communautaires est levé.** Tout organisme communautaire qui désire être reconnu comme organisme communautaire Famille (OCF) peut maintenant en faire la demande au Ministère (ministère de la Famille). L'organisme communautaire peut soumettre sa demande en tout temps en remplissant le formulaire prévu à cet effet et en fournissant les renseignements et les documents demandés. La demande de reconnaissance doit être transmise à la direction régionale couvrant sa région administrative, dont les coordonnées sont précisées dans le formulaire.

L'organisme communautaire peut aussi obtenir des renseignements supplémentaires sur le formulaire et les renseignements ou les documents demandés en composant le numéro de téléphone sans frais 1 855 336-8568. Il est important de préciser toutefois que le fait d'accorder la reconnaissance à un organisme communautaire n'engage pas le Ministère à lui verser une subvention en appui à sa mission globale.

Source : MFA - <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/aide.../organismes-communautaires/>

## **QADA - APPEL DE PROJETS : SOUTIEN AUX ACTIONS COMMUNAUTAIRES**

### ***Pour des milieux de vie adaptés aux besoins des personnes âgées***

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M<sup>me</sup> Francine Charbonneau, a annoncé récemment le lancement de l'appel de projets 2016-2017 du programme Québec ami des aînés (QADA), volet Soutien aux actions communautaires.

Le programme constitue l'un des leviers d'action privilégiés par la politique *Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec*, lancée par le gouvernement du Québec en 2012. Il soutient financièrement des initiatives visant à adapter les milieux de vie aux réalités des personnes âgées pour les aider à demeurer chez elles, dans leur communauté, dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants. Le volet Soutien aux actions communautaires encourage des initiatives d'envergure ou de portée locale ou régionale. Plus précisément, il vise à soutenir des projets à caractère expérimental, le démarrage d'une nouvelle activité, l'ajout d'une aide complémentaire aux activités existantes, ou l'adaptation ou la modification d'activités déjà offertes par un organisme, pour qu'elles correspondent mieux aux besoins des personnes âgées. Les projets pourront, selon leur portée et leur type, avoir une durée maximale d'un à trois ans.

**Cet appel de projets prend fin le 9 septembre 2016.** Pour plus d'information sur les critères d'admissibilité et sur la marche à suivre pour soumettre un projet, consultez le guide du programme au : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/qada-soutien-actions-communautaires/Pages/index.aspx> .

Source : *Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches*

## **BESOIN DE LECTEURS BÉNÉVOLES POUR « LIRE ET FAIRE LIRE »**

La responsable de la bibliothèque L'Hiboucou, madame Judith Boucher, est à la recherche de bénévoles pour faire la lecture à des élèves de maternelle dans le cadre du programme Lire et faire lire. L'objectif de ce programme est de susciter le plaisir de la lecture et le goût des livres chez les enfants ainsi que de favoriser les liens entre les générations.

Le lecteur bénévole s'engage pour un période de 8 semaines en octobre et novembre. Au moment déterminé, le bénévole se rend à l'école et fait la lecture des histoires sélectionnés à un sous-groupe de 2 à 5 élèves, pendant une heure. Pour les personnes bénévoles, il y aura une petite formation ainsi qu'une rencontre avec des bénévoles-lecteurs expérimentés.

Le projet pilote se fera à l'école l'Étincelle avec les 2 groupes de maternelle. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web [www.lireetfairelire.qc.ca](http://www.lireetfairelire.qc.ca) ou communiquer avec madame Judith Boucher 418 335-2981, poste 317. Les inscriptions pour devenir bénévole doivent être faites avant le 15 septembre en communiquant avec madame Boucher.

## **GUIDE DE RÉFÉRENCE EN LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE**

La 2<sup>e</sup> édition (2016) du GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES (655 pages) est disponible sur le site : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/13-830-10F.pdf> .

## LOI CONTRE L'ÉVICTION D'UN LOCATAIRE AÎNÉ EN HIVER

Le projet de loi de Québec solidaire visant à mieux protéger les locataires aînés menacés d'expulsion a été adopté le 3 juin à l'Assemblée nationale. La loi vient modifier le Code civil en obligeant les propriétaires qui souhaitent reprendre un logement occupé par un aîné ou évincer un locataire aîné «à lui offrir un logement équivalent qui correspond à ses besoins lorsque la situation financière ou l'état de santé de cet aîné est précaire».

La nouvelle disposition législative institue également une «trêve hivernale» qui empêche la reprise d'un logement occupé par un aîné ou l'éviction d'un locataire aîné entre le 1er décembre et le 31 mars. Québec solidaire a réussi un tour de force en faisant adopter le projet de loi de sa porte-parole parlementaire, Françoise David. Il est rare en effet qu'une proposition législative introduite par un député provenant d'un parti qui n'est pas reconnu officiellement à l'Assemblée nationale soit adoptée.

Le projet de loi 492 a reçu 109 appuis et aucun vote contre. Durant la campagne électorale de 2014, Françoise David avait obtenu, en plein débat télévisé, l'engagement des chefs des trois principaux partis politiques à appuyer un projet de loi qui viendrait mieux protéger les locataires aînés.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

<i>MOMENT ET LIEU</i>	<i>INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT</i>	<i>ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE</i>
Jeu. 23 juin 2016 13 h, 15 h, 17 h THETFORD MINES	PROJECTION DU VIDÉO « Le quartier d'où je viens... » Sur les déménagements de la paroisse St-Maurice ARENA DE BLACK LAKE - 4030 Rue Lord	Mario Dufresne
Jeu. 23 juin 2016 12 h THETFORD MINES	FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - Diverses activités : activités familiales, défilé 18 h 45, spectacle musical TERRAIN DE BALLE près de - ARENA DE BLACK LAKE	Ville de Thetford
À 10 h les mercredis jusqu'au 3 août THETFORD MINES	SÉANCES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DÉDIÉES AUX AÎNÉS Animation par 2 kinésiologues du CAPS - durée de 45 min. (en cas de pluie, c'est remis au lendemain PARC ST-NOEL - gratuit	
29 juillet 2016	Date limite : Projets dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés	
9 sept. 2016	Date limite : Projets dans le cadre du Programme Québec ami des aînés	

Pour nous communiquer des INFORMATIONS, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : [bretongregoire@cgocable.ca](mailto:bretongregoire@cgocable.ca) .



**Bonne fête nationale :**  
**« Québec, de l'art pur »**  
 Cette année le thème de la Fête nationale du Québec est : « Québec, de l'art pur ». Le visuel officiel représente un visage festif où la musique, la peinture et l'écriture s'y dessinent. Inspiré de l'expression « de l'or pur », le slogan démontre que notre culture est une richesse collective inestimable.

